

pres et Théodore Lallemand et destinés aux ménages ouvriers les mieux tenus. Elle restera ouverte jusqu'à samedi prochain inclusivement, de 10 heures du matin à 4 heures du soir.

Ces primes, très nombreuses, comme toujours, consistent en objets de literie, ustensiles de ménage, linge, etc. La distribution en sera faite publiquement le dimanche 9 juin, à dix heures et demie du matin, dans la salle des fêtes de l'Institut Turgot, rue du Collège.

MYSTÉRIEUX VOL DE BOIS DANS UN BATEAU QUI LAI DE LORIENT

Cinq personnes, soupçonnées d'être auteurs ou complices d'un vol de bois accompli dans un bateau amarré au quai de Lorient, ont été tout à tour interrogées longuement par M. Squivère, commissaire de police du 6^e arrondissement, dans la journée de samedi. La part de responsabilité de chacun d'elles, n'ayant pu être établie, les cinq ont été maintenues à la disposition du commissaire et écrouées dans différents dépôts en attendant la fin de l'enquête.

Le vol a été commis dans la journée de vendredi, à proximité du pont de la Chaloupe, où était amarré le bateau « Mathe », chargé de planchettes destinées à la fabrication de caisses de M. Monbel, boulevard Gambetta. Le déchargement commencé vendredi matin avait été opéré par quatre ouvriers débardeurs employés au service d'un entrepreneur de la Grande Rue. Vendredi soir la police fut informée que les ouvriers profitant du manque de surveillance, avaient égaré certaines planchettes dans un estaminet voisin. Des ordres furent donnés aux agents de service du 6^e arrondissement, d'avoir à surveiller pendant la nuit le bateau, mais rien d'anormal ne se produisit. Samedi matin, le déchargement s'acheva sans incident, le bateau partit en ville, et les ouvriers, croyant leur tâche terminée, étaient occupés au déchargement d'un autre bateau de planchette, le « Risque-Tout », placé à proximité, quand vers dix heures arriva à l'improviste M. Squivère, commissaire, accompagné de plusieurs agents de sûreté.

Le magistrat se rendit aussitôt à l'estaminet indiqué et demanda à la cabaretière si l'on n'avait pas déposé du bois chez elle. Celle-ci ne fit aucune difficulté pour reconnaître qu'effectivement, dans la matinée de vendredi, un individu était venu lui demander vers neuf heures un service, celui de bien vouloir garder chez elle jusqu'au samedi soir des planchettes qu'il se disposait à apporter. Ne connaissant pas cet individu, n'ayant eu aucun soupçon sur son comportement suspect de la marchandise, elle ne refusa point ce qu'on lui demandait.

La perquisition fut en effet fructueuse. Au grenier, dans une chambre du second étage, dans le corridor du premier, l'on découvrit des tas de planchettes, mesurant de deux à trois mètres. Il y en avait 154, pour une valeur de 8 francs environ. Le patron ne s'était point rendu compte de la réduction du vol. Informé, il reconnut aussitôt sa marchandise, qui fut chargée vers midi sur un chariot et transportée dans son magasin. Le chariot était à moitié rempli.

Deux des ouvriers débardeurs rencontrés sur le quai, ont été mis aussitôt en état d'arrestation, les deux autres le furent dans le courant de l'après-midi. La cabaretière, âgée de 57 ans, et honorablement connue dans le quartier, a été également interrogée, puis arrêtée. Tous les cinq ont été écroués dans la soirée.

Les enfants de la cabaretière, que nous avons interrogés, nous ont déclaré que la bonne foi de leur mère ne saurait être mise en doute, son rôle s'est borné à rendre un service à des gens dont elle ne pouvait connaître la mauvaise intention et dont elle ne saurait être rendue complice. Confrontée avec les débardeurs, elle n'a pu, comme chose curieuse, les reconnaître ni affirmer qu'un d'eux, ou plusieurs, ou tous les quatre étaient entrés chez elle porteurs de planchettes. Ses enfants donnent sur cette particularité cette explication qui semble admissible. Leur mère, qui en raison de son âge, est atteinte de cécité partielle, n'a pu dévisager les débardeurs. Elle se trouvait seule chez elle, et ceux-ci ont pu passer tandis qu'elle se trouvait dans la cuisine. La pauvre femme, toute en pleurs, a été enfermée au dépôt du 6^e arrondissement. Ajoutons que l'un des débardeurs, nommé Derosse, demeurant Grande Rue, a avoué avoir transporté deux charges seulement à l'estaminet. Il se garde bien, d'ailleurs, de dénoncer ses complices. Les trois autres nient toute participation au larcin. En deux expéditions, Derosse n'a pourtant pas pu porter 164 planchettes. Si les cinq des inculpés sont exacts, il faudrait alors admettre que d'autres individus, qui vagabondaient sans doute le long du quai, auraient aidé à opérer le déchargement clandestin. Nous serons, sans doute, bientôt fixés sur ce point.

MARIAGES. — Samedi, à onze heures et demie, a été célébré, en l'église Saint-Martin, le mariage de Mlle Yvonne Isoré, fille de M. Octave Isoré, directeur de l'école communale de la rue Ternaux, avec M. Arthur Delefosse, voyageur de commerce, à Lille.

Les témoins de la mariée étaient : MM. Onésime Isoré, instituteur à Leffrinchem (P. de C.), et Alexandre Combet, ses oncles; pour le marié, MM. Gaston et Henri Delefosse, voyageur et employé de commerce à Lille, ses frères.

On annonce le prochain mariage de Mlle Jeanne Leclercq, fille de M. Camille Leclercq, architecte, avec M. Adolphe Huart, fils de M. François Huart, constructeur-mécanicien, à Lille.

LES PENSIONS A DOMICILE DES ÉTRANGERS. — On nous communique l'avis suivant : L'Administration des Hospices a l'honneur d'informer les ayants-droit que les secours mensuels en argent accordés aux assistés de nationalité étrangère et aux orphelins, leur seront payés comme précédemment, sur présentation de leur carte, à partir du 1^{er} juin, à l'Hospice Civil, rue de l'Honneur.

A partir du mois de juillet, ces pensions leur seront payées, sur les soins de l'Administration du Bureau de Bienfaisance, au siège de cette Administration, rue Pellart, 119.

POUR LA COUTTE DE LAIT. — MM. Alphonse Cassette et Charles Huyvenot, ont adressé à la « Goutte de Lait », une somme de 6 fr. 10, produit d'une quête faite en faveur de l'œuvre, dans un dîner de première communion, chez M. A. Dridy, boulevard de Belfort.

ARCHITECTES DES COMMUNES. — Notre concitoyen, M. Paul Delrué, 12, rue Vauban, vient d'être nommé architecte des communes et des établissements publics d'arrondissement par arrêté préfectoral en date du 28 mai.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Le rôle relatif à la taxe municipale de remplacement des droits d'octroi, sur les voitures (1^{er} trimestre), est déposé chez M. le receveur municipal et mis en recouvrement à partir du 1^{er} juin.

UN SYNDICAT DES EMPLOYÉS DE TRAMWAYS. — Une réunion du Syndicat des employés de tramways a eu lieu, samedi soir, à l'occasion de la réouverture d'un receveur, survenue dans les circonstances suivantes : Le 13 mai dernier, une dame accompagnée de sa fillelette montait, place Naudeau, dans le tramway pour se rendre au Laboratoire. Un contrôleur lui ayant demandé ses billets, elle ne put lui montrer que des billets périmés, alors qu'elle venait d'en payer deux. Une enquête fut ouverte et le conducteur révoqué.

Le syndicat, tout en protestant contre cette révocation, qu'il estime injustifiée, a pris d'inviter la personne qui fut mêlée à cet incident à se faire connaître à l'intéressé, 52, rue Couteau, à Wattrelos. Elle lui rendra un grand service ainsi qu'à tout le personnel.

UNE GRANDE MANIFESTATION SYNDICALE. — Le « Travailleur » publie l'information suivante : Nous apprenons que les syndicats ouvriers de Rou-

baix projettent d'organiser, pour le courant du mois de juin, une grande manifestation syndicale. Cette manifestation qui comprendra une réception à la gare de plusieurs grandes oratoires et suivie d'un cortège et d'un grand meeting, sera une démonstration de la force grandissante du syndicat roubaixois. Elle sera à nos yeux une manifestation qui prend le gouvernement actuel contre les syndicats ouvriers et ses ministres.

On assure que M. Jaurès participera à cette manifestation avec M. Nègre, l'instituteur révoqué.

UN DÉPART POUR LE SANATORIUM DE SAINT-POL-SUR-MER. — Un premier départ d'enfants pour le Sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer a eu lieu, samedi matin, par le train de 6 heures 18. Il y avait 105 garçons et 45 filles.

RIXE SANGLANTE RUE FRANKLIN. — Samedi, vers 6 heures 45 du soir, l'on amenait au commissariat du 6^e arrondissement, un manœuvre de maçon, M. Pierre Demeulière, âgé d'une trentaine d'années, qui portait une plaie pénétrante au côté droit de la figure, par où le sang s'échappait en abondance. La blessure était le résultat d'une rixe qui venait de se produire rue Franklin entre lui, et un ouvrier scieur de bois, M. Guillaume Kerskens, 42 ans, demeurant dite rue, cour Crommelynck, 2.

Ce dernier revenait, dit-il, du boulevard de Beaurepaire, où il travaillait quand il rencontra, près de son habitation, M. Demeulière, qui venait à sa rencontre. Ce dernier avait jadis demeuré chez lui comme locataire, rue d'Alger. Des difficultés avaient ensuivi entre eux à propos d'une somme d'argent que M. Kerskens réclamait à son propriétaire, et les deux hommes étaient demeurés ennemis.

En voyant, M. Demeulière l'aurait bousculé, puis aurait tenté de lui porter un coup de tête. Mais M. Kerskens para le coup de la main droite qui tenait à ce moment une goude en fer émail. L'instinctif en atterrissant l'adversaire, a causé la blessure. Le manœuvre de maçon a reçu deux coups au poste de police.

CYCLISTE CONTRE VOITURE. — M. Louis Duvinage, âgé de 25 ans, suivait à bicyclette samedi matin, le boulevard de Mulhouse, lorsqu'en tournant trop brusquement la rue de Lannoy, il se jeta sur une voiture qui stationnait à cet endroit et qu'il n'avait pas remarquée. La secousse fit perdre l'équilibre au cycliste qui tomba sur le pavé. Dans sa chute, il s'est lésé le poignet gauche et contusionné ses jambes. Après avoir reçu les soins dans un estaminet voisin, M. Duvinage a pu regagner seul son domicile, au Nouveau-Roubaix.

PIANOS, le plus grand choix, les meilleurs prix. Maison SCREPEL, 138 bis, Grande-Rue, Roubaix.

UN CHEVAL ENBALLÉ. — L'attelage de M. Carlos Hennebo, épicer, rue de l'Époule, s'est emballé, samedi matin, vers onze heures et demie, à proximité du domicile de son maître tandis qu'il prenait la direction de la rue des Arts. M. Hennebo, qui se trouvait dans la voiture avec ses deux enfants, a sauté sur la chaussée pour maîtriser son cheval, mais il n'y a pas eu de blessés. Rue de la Miskellerie, un boucher est parvenu à arrêter l'attelage, après avoir été traîné sur un parcours de 50 mètres environ. Il n'y a eu aucun accident.

3, RUE SAINT-GEORGES. — A la Petite Jeannette, chemises sur mesure, coupe irréprochable, façon très soignée. Sur demande, on se rend à domicile pour soumettre choix et prendre mesures.

BLESSÉ EN TOMBANT. — Un apprenti-maçon de M. Charles Vanvelde, entrepreneur, rue Daubenton, était occupé au tissage de MM. Leroux frères, rue de Tournay, lorsque ayant fait un faux mouvement, il tomba sur le sol. Dans sa chute, l'ouvrier, M. Arthur Legrand, âgé de 17 ans, demeurant à Estampuis, s'est fracturé les deux radius et s'est fait des contusions aux genoux. M. le docteur Carette lui a prescrit six semaines de repos.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un tisserand de M. Auguste Lepointe et Co, M. Charles Lepointe, 50 ans, rue de Maeson, 2, à Tournay, a eu en tombant le bras gauche emprisonné entre le basse et le bâti de son métier. Quinze jours de repos. Docteur Huriez.

Une scierie de la commune de Wattrelos, France, Mme Cécile Crepel, 36 ans, rue de l'Ommelet, 12, a eu l'index gauche érasé par les pignons de son métier. Vingt jours de repos. Docteur Dispa.

Un tisserand de M. Auguste Lepointe et Co, M. Alfred Lepointe, 15 ans, rue de l'Alouette, 22, ayant voulu couper une lame avec son couteau s'est blessé à la main droite. Trois semaines de repos. Docteur Vanier.

Un aide-maçon de M. Paul Rascoff, entrepreneur, M. Denis Delcroix, 18 ans, rue de Bithmes, 1, à Wattrelos, a eu une brigue sur le gros oriel. Quinze jours de repos. Docteur Jacquemont.

Dans l'atelier de construction de M. Léon Olivier, un ajusteur, M. Désiré Frélier, 19 ans, rue Daube, 18, s'est blessé au nez gauche en frappant avec son marteau. Quinze jours de repos. Docteur Dispa.

Une scierie de MM. C. et J. Polet, fabricant, Mme Rosalie Tourny, 27 ans, rue de la Bassée-Masure, cour d'Archie, s'est coupé le bras droit au poignet droit en tombant sur son métier. Quinze jours de repos. Docteur Vanier.

Un manœuvre de MM. Deves frères, carrossiers, M. Alfred Volsin, 19 ans, rue de la République, 1, à Wattrelos, a eu un coup de marteau. Quinze jours de repos. Docteur Darré.

En manœuvre de M. F. Bourgeois, ébéniste, à Wattrelos, M. Jules Deboscqhe, rue Lacroix, 12, s'est blessé au nez gauche en mettant des cercles. Quinze jours de repos. Docteur Darré.

Un tisserand de MM. Huet et Mac Avoy, M. Jules Devoghe, 43 ans, rue de Bernard court, 7, s'est fait une blessure au poignet droit en descendant un ascenseur. Quinze jours de repos. Docteur Darré.

A la Société Anonyme de l'Alma, un contremaître, M. Alfred Debeux, 43 ans, rue Cuvier, 7, s'est blessé à la plante du pied droit en passant sur un clou. Vingt jours de repos. Docteur Lepers.

C'est sur l'UNDERWOOD, machine à écriture visible, que M^{lle} Revert a, au concours de Paris 1907, écrit près de 17.000 mots en quatre heures.

Pour tous renseignements sur cette machine, s'adresser au bureau du journal.

tomba si malheureusement qu'il se fractura l'avant-bras gauche. Transporté au domicile de ses parents, le petit blessé reçut les soins de M. le docteur Desrochesaux, qui réduisit la fracture et adapta le bras dans un appareil. L'enfant va mieux bien que possible et commença déjà à marcher.

MARCHE DE SERVICE. — M. Fourtinne, pharmacien, place Saint-Pierre, est du service aujourd'hui dimanche 3 juin.

WASQUEHAL
MORT AU RÉGIMENT. — Nous avons annoncé hier la mort de M. Emile Henricq, surveillé à Mazingarbe, au cours d'une période de trois jours à peine commensurée. Le corps de M. Henricq sera ramené à Wasquehal dans la journée de dimanche, et les funérailles auront lieu le lundi 3 juin, à 9 heures et demie, en l'église du Capreau.

Nouveauté Été
TENNIS - BAINS DE MER
GOLF
THE FASHIONABLE
ENGLISH TAILORS
32, Rue Faidherbe, 32, LILLE

Grand choix de costumes, couteil pour garçons et fillettes. — Vêtements de sport et de tourisme en flanelle et toile.

LANNOY FLERS
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal s'est réuni samedi soir, à huit heures, à la mairie, sous la présidence de M. Louis Lepers, maire. Étaient présents : MM. Tiers, Liénard, Darré, Cugnet, Desobry, Mathon, Lussier, Debeux, Dubar, Boitel, Masquereu, Willoqueux, Marchand, Gombé, Roussel, Absents : MM. Cocheux, Moinet.

Le compte administratif de 1906 se présente comme suit : recettes, 58.911 fr. 25, dépenses, 54.373 fr. 10, d'où un excédent de recettes de 4.538 fr. 15.

Budget additionnel. — Le reliquat du dernier exercice, comportant une somme de 4.538 fr. 15 est reporté au budget additionnel de cette année.

Le budget primitif de 1907 est établi sur les mêmes données que celui de l'exercice précédent. Quelques modifications peu importantes ont été faites dans certaines dépenses.

Le crédit de 2.000 francs affecté à la construction de la rue Gambetta a été maintenu au budget. Cette commission des chemins de fer a été élue, et à quatre heures de l'après-midi, pour étudier la question.

Élection des économes. — Le crédit affecté à l'entretien des cimetières est fixé à 120 francs au lieu de 100 francs. Il y aura donc une augmentation de dix francs par an pour chacun des deux cimetières.

Cette proposition, d'une somme de 18 francs étant inscrite au budget au profit du poste de protestant, M. Dular demande à M. le maire s'il y a nécessité de maintenir ce crédit. Le conseiller proteste contre le maintien de cette allocation.

M. le maire lui fait observer qu'il avait déjà supprimé cette dépense au budget, mais que M. le Préfet l'a invitée à rétablir ce crédit en lui faisant remarquer que les protestants s'étaient conformés à la loi de séparation en acceptant de former les cultuels.

Après ces explications, M. le maire met la question aux voix. Par 17 voix contre 2, le crédit accordé au culte protestant est supprimé.

Pompier. — M. Willoqueux est désigné à l'inspection du service d'incendie.

Création d'un bureau de poste. — M. le maire fait part au Conseil de son intention de demander la création à Flers d'un bureau de poste avec télégraphe et téléphone.

LE SQUARE ACHILLE WIBAUX
A ROUBAIX

On inaugure. — Un jardin pour la population ouvrière du Fontenoy et de la Guinguette.

Parmi les œuvres de grande utilité publique dont la municipalité roubaixienne a conçu le projet il n'en est pas de plus intéressante, de plus utile, de plus démocratique, que la création d'un jardin public dans les quartiers peuplés du Fontenoy et de la Guinguette.

Ce square acquis récemment par la Ville avec les fonds de l'emprunt de 6 millions, sera inauguré, aujourd'hui dimanche après-midi, par une solennité artistique donnée avec le concours de la Musique municipale la Grande Harmonie et du

Ginguette, un peu de l'activité qui leur manque. Le nouveau square qui est ouvert, à partir d'aujourd'hui, au public, est, on le sait, l'ancienne propriété du regretté M. Achille Wibaux, industriel, chevalier de la Légion d'honneur, décédé il y a deux ans et demi. La ville l'a acquis pour 200.000 francs environ avec l'habitation qu'il renferme et qui est destinée à être transformée en crèche municipale. Placé dans le haut Fontenoy, entre la rue de Cassel, la Condition Publique et la voie du chemin de fer, en déblai à cet endroit, le jardin a

12.000 mètres de superficie (le square Pierre Catteau en a 15.000, hôtel compris, et a coûté 500.000 francs).

Entièrement exécuté ou presque, ce jardin possède des coins pittoresques; il n'a exigé que des travaux peu importants pour passer de l'usage privé à l'usage public.

Répondant à un désir exprimé dans une pétition qui lui avait été adressée par un groupe d'habitants du Fontenoy et de la Guinguette, la municipalité a décidé de donner au nouveau square le nom de M. Achille Wibaux, dans le but de perpétuer le souvenir du grand industriel et de l'homme de bien qui fut toujours si généreux et du mutualiste d'avant-garde qui fonda la première société de secours mutuels de Roubaix.

La solennité d'inauguration aura lieu à 4 heures et demie, elle sera publique. Voici le programme de concert qui sera donné par la « Grande Harmonie » et le « Choral Nadaud ».

1^o Grande Harmonie, 2^o Marche militaire, Allier; 3^o « Les ouvriers, Vidal; 4^o Ballet de « Coppélia », Léo Delibes.

Choral Nadaud. — 1^o « Hymne à la Beauté », Berlioz; 2^o « Salut de Noël », Nadaud, Soliste, M. Mangemans, Darré.

Grande Harmonie. — 1^o Prélude et marche religieuse de « Solennité », Wagner; 2^o « Tant », païsa, pour flûte, Coquelle; 3^o Marche de triomphe, G. Fauré.

Choral Nadaud. — 1^o « Hymne à la Beauté », Berlioz; 2^o « Salut de Noël », Nadaud, Soliste, M. Mangemans, Darré.

Grande Harmonie. — 1^o Prélude et marche religieuse de « Solennité », Wagner; 2^o « Tant », païsa, pour flûte, Coquelle; 3^o Marche de triomphe, G. Fauré.

phono. L'assemblée donne mission à M. le maire de se renseigner sur les possibilités d'installation.

Le Conseil se consacre alors à deux questions d'examiner les demandes de plusieurs vieillards indigents ou infirmes sollicitant la pension prescrite par la loi. La séance est levée à neuf heures et quart.

PROPOS DU CRIME DE CROIX. — M. Gustave Darré, le 17 février 1904, charpentier-menuisier, rue Jacquart, 25, à Fiers-Breucq, nous prie de dire qu'il n'a rien de commun avec l'individu arrêté vendredi matin à Bruxelles comme auteur ou complice présumé du crime de Croix.

SAILLY
LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira le dimanche 9 juin, à 11 heures du matin, en session de mai. L'ordre du jour porte la communication des divers budgets, l'assistance médicale et à questions diverses.

UN OUVRIER MÉDAILLÉ. — M. Prosper Deleu, 65 ans, ouvrier agricole, chez M. Paul Deleu, cultivateur, vient d'être nommé titulaire de la médaille du travail. Il y a 25 ans environ qu'il est occupé à la ferme Deleu. Ses amis se proposent de lui faire aujourd'hui dimanche, une petite manifestation de sympathie.

LES FOURNITURES CLASSEES. — Un délégué procède à la mairie sous la présidence de M. Jean Deleu, à la mairie, assisté de son adjoint, M. Paul Leunier, à l'adjudication des fournitures classiques et des livres de prix destinés aux écoles communales pour les années 1907-08-09 et 1910. Quatre libraires ont soumissionné. L'adjudication a été acquise à M. Deguer, 10, rue Doudin, qui a consenti un rabais de quarante et un pour cent.

HEM
FIANÇAILLES. — On annonce le prochain mariage de Mlle Antonette Mulson, fille de M. Mulson, industriel, cultivateur-propriétaire, avec M. Paul Deleu, docteur en médecine, à Lille.

LEERS
ACCIDENT DU TRAVAIL. — On a l'usine Bayart gravée et neuve, Hélène Castellan, 18 ans, tisserande, indienne, a été atteinte par un débris de bois qui a traversé son front. M. le docteur Lepetit a constaté une plaie par escarrement de l'annulaire. Trois semaines de repos.

SOUSCRIPTION
ouverte en faveur de la famille Vanhoonen, de la Marlière, dont le père, malade, est resté veuf avec dix enfants.

Reçu par le « Journal de Roubaix » : anonyme, 1 franc; j'irai à pied, 0,10; un frère du travail, 0,10; un domestique, 0,50; M. D. servante, 0,10; H. Deriecker, de Douai, 0,50; V. Small, 0,10; le prix d'un cigare, 0,10; un ouvrier malheureux moins malheureux que Vanhoonen, 0,10; un orphelin, 0,20; une clope de moins, 0,10; un ouvrier qui ne prendra pas le tramway, 0,15; un pauvre, 0,10; un chauffeur, 0,50; une bonne d'enfants, 0,15; jeune aide-comptable, 0,20; les petits roussaux font les grandes rivières, 1 franc; tant pis! 0,50; Douai saura, 0,10; M. Jules Petit, 10 francs; anonyme, Wattrelos, 2 francs.

Reçu par M. l'abbé Tison : anonyme, 0,50; anonyme, 5 fr.; M. François Maurel, 20 fr.; anonyme, 1 fr.; anonyme, 0,50; M. Emile Barrois, conseiller général, 5 fr.; Mme Kint-Jepoutre, Mont-à-Leux, 1 fr.; Marcel, 0,50; Mino Lejeune, Tournai, 0,50; M. Vanderdonck, bouclier, La Marlière, 1 fr. 50; M. Bignon, 0,50; M. Durain, 1 fr.

WATTELOS
A LA « GAULOISE ». — M. Paul Deleu, président de la « Gauloise » est nommé secrétaire du jury au concours de gymnastique qui aura lieu le 9 juin prochain. M. H. Verzin, moniteur-chef est également membre du jury à ce concours (section belge).

Les pupilles de la « Gauloise » prendront part à ce concours (section française), sous la direction de leur moniteur, M. J. Democq. Les adultes se proposent pour le concours de Calais, fin juin.

LE SQUARE ACHILLE WIBAUX
A ROUBAIX

On inaugure. — Un jardin pour la population ouvrière du Fontenoy et de la Guinguette.

Parmi les œuvres de grande utilité publique dont la municipalité roubaixienne a conçu le projet il n'en est pas de plus intéressante, de plus utile, de plus démocratique, que la création d'un jardin public dans les quartiers peuplés du Fontenoy et de la Guinguette.

Ce square acquis récemment par la Ville avec les fonds de l'emprunt de 6 millions, sera inauguré, aujourd'hui dimanche après-midi, par une solennité artistique donnée avec le concours de la Musique municipale la Grande Harmonie et du

Ginguette, un peu de l'activité qui leur manque. Le nouveau square qui est ouvert, à partir d'aujourd'hui, au public, est, on le sait, l'ancienne propriété du regretté M. Achille Wibaux, industriel, chevalier de la Légion d'honneur, décédé il y a deux ans et demi. La ville l'a acquis pour 200.000 francs environ avec l'habitation qu'il renferme et qui est destinée à être transformée en crèche municipale. Placé dans le haut Fontenoy, entre la rue de Cassel, la Condition Publique et la voie du chemin de fer, en déblai à cet endroit, le jardin a

12.000 mètres de superficie (le square Pierre Catteau en a 15.000, hôtel compris, et a coûté 500.000 francs).

Entièrement exécuté ou presque, ce jardin possède des coins pittoresques; il n'a exigé que des travaux peu importants pour passer de l'usage privé à l'usage public.

Répondant à un désir exprimé dans une pétition qui lui avait été adressée par un groupe d'habitants du Fontenoy et de la Guinguette, la municipalité a décidé de donner au nouveau square le nom de M. Achille Wibaux, dans le but de perpétuer le souvenir du grand industriel et de l'homme de bien qui fut toujours si généreux et du mutualiste d'avant-garde qui fonda la première société de secours mutuels de Roubaix.

La solennité d'inauguration aura lieu à 4 heures et demie, elle sera publique. Voici le programme de concert qui sera donné par la « Grande Harmonie » et le « Choral Nadaud ».

1^o Grande Harmonie, 2^o Marche militaire, Allier; 3^o « Les ouvriers, Vidal; 4^o Ballet de « Coppélia », Léo Delibes.

Choral Nadaud. — 1^o « Hymne à la Beauté », Berlioz; 2^o « Salut de Noël », Nadaud, Soliste, M. Mangemans, Darré.

Grande Harmonie. — 1^o Prélude et marche religieuse de « Solennité », Wagner; 2^o « Tant », païsa, pour flûte, Coquelle; 3^o Marche de triomphe, G. Fauré.

Choral Nadaud. — 1^o « Hymne à la Beauté », Berlioz; 2^o « Salut de Noël », Nadaud, Soliste, M. Mangemans, Darré.

Grande Harmonie. — 1^o Prélude et marche religieuse de « Solennité », Wagner; 2^o « Tant », païsa, pour flûte, Coquelle; 3^o Marche de triomphe, G. Fauré.

Choral Nadaud. — 1^o « Hymne à la Beauté », Berlioz; 2^o « Salut de Noël », Nadaud, Soliste, M. Mangemans, Darré.

Grande Harmonie. — 1^o Prélude et marche religieuse de « Solennité », Wagner; 2^o « Tant », païsa, pour flûte, Coquelle; 3^o Marche de triomphe, G. Fauré.

La répétition qui a lieu chaque dimanche, ne se fera pas aujourd'hui à cause du cours de moniteurs qui se donne à Lille. Cette répétition est reportée, à demain, lundi soir, à huit heures et demie précises.

CONTRAVENTION. — Un garde-mairie a dressé procès-verbal de contravention à M. Louis Flouvier, demeurant à Roubaix, fort Bayart, dont le chien était dépourvu de collier.

LES ÉCLAIREURS. — Quatre réverbères à gaz ont été allumés durant la nuit de vendredi, rue Carnot aux abords de la barrière du chemin de fer. C'est le fait de nouveaux éclairages.

LA FRAUDE. Les préposés Auguste Bouin et Jules Democq, ex-arrestés à Bailleul, ont fraudé, Jules Democq, poissier, demeurant à Roubaix, cour Filipo, qui était porteur de 46 kilos de café, valeur 192 francs.

Les préposés Gaucher et Trines ont arrêté Céline Montagne, porteuse de 3 kilos de café, valeur 18 francs.

WISSANT. Grand Hôtel de la Digue. Situation admirable sur le bord de la mer. Depuis 7 fr. par jour. Dernier confort. Pour tous renseignements, écrire à M. LECLERCQ, 28, rue Monthabart, Paris 2798-3

TOURCOING
LA SUPPRESSION DES PROCESSIONS

Au tour d'un manifeste
Nous avons publié hier un appel aux catholiques tourquennois qui a été distribué en ville à des milliers d'exemplaires. On n'a point choisi ceux à qui on l'adressait et tout le monde, comme nous, a pu en avoir connaissance. La meilleure preuve de ce succès qu'il n'y avait aucun mystère autour